

DOMINIQUE AMANN

**Les Orgues
du Grand-Théâtre
de Toulon**



La Maurinière
Éditions numériques

Ce fichier PDF contient un livre numérique.

Il est proposé en lecture gratuite mais n'en demeure pas moins la propriété de son auteur.

Il est interdit de le modifier, de le vendre ou de l'utiliser à des fins commerciales.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle, dans l'article L122-5, alinéa 2, autorise « les copies ou reproductions réalisées à partir d'une source licite et strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, dans l'alinéa 3a, « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

L'article L122-4 du même Code prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

© La Maurinière éditions - Dominique AMANN, 2012.

Site Internet www.la-mauriniere.com

ISBN 978-2-9513790-4-6



Façade sud du théâtre de Toulon
(photographie de l'auteur).

DU MÊME AUTEUR

Gammes, Accords, Tempéraments.

Toulon, l'auteur, 1999, in-8°, 160 pages.

Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal.

Toulon, La Maurinière, 2006, in-8°, 288 pages.

Jean Aicard, Contes et récits de Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-8°, 208 pages.

Georges Sand, Le Drac.

Marseille, éditions Gaussen, 2010, in-16, 160 pages.

La Tarasque, un dragon en Provence.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-4°, 112 pages.

Jean Aicard, une jeunesse varoise, 1848-1873.

Marseille, éditions Gaussen, 2011, in-8°, 304 pages.

Au XIX^e siècle, les théâtres lyriques et les opéras disposaient le plus souvent d'un orgue — à tuyaux pour les salles riches, harmonium¹ pour les autres — placé généralement dans les coulisses. Cet instrument, confié à un pianiste-accompagnateur disposant d'une partition réduite, guidait les premiers rôles et les chœurs dans leurs répétitions ; lors des représentations, il renforçait l'orchestre et pouvait aussi accompagner solistes vocaux et petits chœurs, notamment dans les morceaux à caractère religieux² ; enfin, il donnait plus de réalisme aux scènes d'église.

L'ancien théâtre de Toulon et l'actuel ont ainsi utilisé successivement deux harmoniums et deux orgues à tuyaux.

¹ Essentiellement développé par *Alexandre-François Debain* à partir de 1842, l'harmonium est un instrument à clavier à anches libres et sans tuyaux. Grâce aux nombreux perfectionnements dont la famille *Mustel* l'enrichit à partir de 1850, l'harmonium français devint rapidement un instrument original et perfectionné, introduit dans les salons, les théâtres, les cinémas et les petits ensembles instrumentaux. Très apprécié pour ses qualités éminemment expressives — et à une époque où l'orgue à tuyaux adoptait le système des anches libres — l'harmonium fut même considéré comme l'égal de l'orgue et il était d'ailleurs officiellement nommé « orgue-harmonium » ou « orgue expressif ».

² Au XIX^e siècle, le public exigeait la plus grande variété dans les spectacles et les pièces — à moins d'un succès phénoménal — n'étaient jouées qu'à quelques reprises dans une ville. Mais leur musique poursuivait une carrière hors de la scène, dans les salons bourgeois ou sur les places publiques, par le biais de toutes les transcriptions et adaptations pour voix et piano ou pour divers instruments, petites formations de chambre voire fanfares ou harmonies. Par ailleurs, de nombreux opéras contenaient des pièces plus religieuses — invocation, prière, *requiem*, marche nuptiale ou funèbre, etc. — qui trouvaient leur place dans les cérémonies de l'Église.

LE PREMIER HARMONIUM

Inauguré le 1^{er} octobre 1862, le Grand-Théâtre de Toulon remplaça la vieille salle de la rue de la Comédie.

Presque centenaire, fort décrépi, accablé de critiques et quolibets, *la Comédie* n'en était pas moins le lieu favori des Toulonnais, du public populaire comme de la bonne société, qui venaient y chercher les plaisirs les plus raffinés que pouvait alors offrir la ville. « M. Tony », directeur privilégié pour les campagnes 1860-1861 et 1861-1862, avait embauché le pianiste toulonnais Dagna³ comme organiste-accompagnateur, ce qui indique que le théâtre disposait, sinon d'un orgue à tuyaux, du moins d'un harmonium.

Pour sa campagne inaugurale de la nouvelle salle, Tony avait recruté un orchestre de quarante-six musiciens et Dominique Dagna y figurait comme pianiste-organiste-accompagnateur. Et c'est très probablement l'harmonium du vieux théâtre qui avait été récupéré, dont Charles Gounod, qui eut l'occasion de l'entendre, a donné une description plus que pittoresque :

« AVRIL 1865-AOÛT 1870

« 1^{er} avril : Gounod quitte Paris, cherchant "l'Italie de la France" pour y composer *Roméo et Juliette*. Ayant dormi à Toulon, il y

³ Dominique-Samuel Dagna, né à Naples (Italie) le 6 juillet 1834 ; professeur de musique et pianiste, accessoirement violoniste. Il apparut dans les chroniques musicales de la ville en 1860, à l'occasion de son recrutement par le théâtre. À partir de cette date, il fut le pianiste-accompagnateur d'à peu près toutes les manifestations musicales. Sa valse *Rose d'amour* demeura, jusqu'à la fin du siècle, une des pièces favorites du répertoire de la Musique des équipages de la flotte.

reste le lendemain pour entendre *Faust* à l'improviste. Représentation catastrophique : "Dis de ma part à Bizet que *tout le prélude d'orgue* a été joué à *une seule partie* sur un harmonium où il devait manquer au moins huit touches et où les notes des dessus étaient plus hautes que celles de basses" avouera-t-il à Anna⁴. »

L'ORGUE-HARMONIUM DE 1868

Rapidement, ce premier instrument parut fatigué ou insuffisant pour les proportions plus vastes de la nouvelle salle. Le 21 février 1868, le conseil municipal autorisa le maire à souscrire à l'offre du S^r Georges, marchand de musique, qui proposait « un orgue harmonium de bonne et belle qualité, avec ébénisterie en bois de chêne verni, lequel orgue sera composé de dix-neuf registres de cinq jeux et demi et de deux genouillères ; etc. moyennant la somme de mille francs⁵ ».

La description donnée correspond exactement au modèle de cinq jeux et demi du facteur Victor Mustel, offrant effectivement, avec le coupage en basses et dessus des jeux ainsi que les effets particuliers, dix-neuf registres :

— quinze pour les jeux : aux basses, harpe éolienne 2, basson 8, clairon 4, bourdon 16, cor anglais 8 ; aux dessus, flûte 8, clarinette 16, fifre 4, hautbois 8, musette 16, voix céleste 16, baryton 32, harpe éolienne 8 ;

⁴ CONDÉ (Gérard), *Charles Gounod*, Paris, Fayard, 2009, in-8°, 1086 pages ; le texte cité est pris à la page 134.

⁵ Archives municipales de Toulon, registre 1.D¹.36, *Délibérations du conseil municipal, du 29 août 1867 au 21 avril 1868*, séance du 21 février 1868, folio 170.

— auxquels s'ajoutent, au centre : à gauche le registre G (grand-jeu, ou réunion des registres 1 à 4, formant un ensemble de fonds 16-8-8-4), à droite le registre E (expression) ; et aux extrémités deux registres O, ou *forte*.

Avec les registres 1^P, les anches du jeu 1 sont seulement percutees, permettant à l'organiste de rechercher rapidement le ton voulu pour une intervention spontanée. Par ailleurs, les genouillères offrent le système de la double expression dans les basses et les dessus séparément.

« L'ORGUE DE PÉTRARQUE »

8 Le Toulonnais Hippolyte Duprat, après avoir quitté la Marine où il avait fait une carrière de chirurgien, se consacra à son œuvre maîtresse, *Pétrarque*, grand opéra en cinq actes. Au début de l'année 1866 la partition en était achevée, mais l'auteur n'était pas encore au bout de ses peines. Au mois de mai, l'œuvre fut remise au directeur de l'Opéra de Paris... les premières auditions parurent favorables... mais 1866 et 1867 s'écoulèrent sans résultat. Duprat envisagea alors une création à Toulon : les rôles furent distribués, les répétitions commencées, et de magnifiques décors commandés à un atelier parisien... mais le fort ténor chargé du rôle-titre, étant bien fatigué, déclina finalement l'honneur de cette création et, suite à quelques autres difficultés, l'ouvrage fut retiré. Nouvel espoir en juin 1870, avec M. Martinet, directeur du Théâtre-Lyrique de Paris ; le siège de Paris fit capoter ce projet et, pendant les désordres de la Commune, en mai 1871, le théâtre fut incendié... ainsi que la partition de *Pétrarque*... que Duprat, ayant heureusement conservé ses esquisses et brouillons, put reconstituer. La

République rétablit le bon ordre, le Théâtre-Lyrique reprit ses activités dans la salle de l'Athénée et Louis Martinet se rendit à Toulon en avril 1872 pour traiter à nouveau avec Hippolyte Duprat... entrevue apparemment sans suites. Un autre projet de création à Toulon en juin 1873 n'aboutit pas davantage et il fallut attendre le 19 avril 1873 pour que l'œuvre fût enfin créée au Grand-Théâtre de Marseille, avec un succès mémorable, et reprise par quelques scènes provinciales.

9 En janvier 1876, M. Beysson, directeur du Grand-Théâtre, résolut d'offrir *Pétrarque* aux Toulonnais avec toute la magnificence que nécessitait cette grande œuvre. Il voulut notamment des décors neufs, établis spécifiquement selon les intentions précises de l'auteur, ainsi qu'un véritable orgue à tuyaux pour les scènes d'église : la scène II de l'acte I se passe dans une chapelle des remparts d'Avignon où un chœur de jeunes filles chante la prière mariale *Reine éternelle, Du haut des cieux, Du cœur fidèle Comble les vœux...* Et le dernier acte se déroule entièrement dans l'église des Cordeliers d'Avignon : Pétrarque arrive tout joyeux à la pensée de retrouver Laure, mais il est accueilli par un cortège mortuaire ; l'orchestre entonne une marche funèbre et les chœurs chantent le *Requiem*. Alors Pétrarque découvre le cadavre de sa bien-aimée et exprime sa douleur par la belle romance *L'amour me ramenait vers toi...* Les orgues de l'église se font entendre ; la supplication de Pétrarque est interrompue par l'apparition soudaine de la princesse Albani qui révèle avoir empoisonné Laure et se poignarde pendant que les chœurs chantent le *De profundis*.

Ce directeur adressa donc une demande au conseil municipal, « afin que cette œuvre lyrique soit mise en scène avec tout le luxe et le personnel désirables, afin, surtout, que la Ville de Toulon, puisse honorer dignement celui de ses enfants dont

Lyon, Marseille et Toulouse ont déjà consacré la réputation ». Il exposa que cette création requérait un budget de « quinze mille francs environ » pour « décors, costumes, accessoires, acquisition d'un orgue à trois jeux⁶ » et augmentation du nombre des choristes. En conséquence, il demanda une allocation exceptionnelle de dix mille francs.

L'affaire parut sérieuse. La requête directoriale fut présentée à la première réunion du conseil municipal⁷ : il nomma une commission qui apporta ses conclusions à la séance suivante. Considérant qu'il ne s'agissait pas d'une subvention supplémentaire entrant dans la caisse du directeur, mais de l'achat d'un mobilier scénique – orgue et décors – qui devait ensuite rester la propriété de la commune, les conseillers désignés proposèrent le vote d'une somme de sept mille francs et l'abandon au directeur de l'harmonium du théâtre.

Le débat fut animé, comme toujours en cette matière : les opposants firent valoir que d'autres compositeurs allaient solliciter le même avantage – « la commune de Toulon compte actuellement trois compositeurs d'opéras⁸ » –, que les fabriques des églises exigeraient de nouvelles orgues, que les sociétés musicales revendiqueraient de nouvelles subventions, que la construction de la salle avait coûté près de deux millions et que la ville avait bien des misères à secourir... Ils ajoutèrent encore que l'œuvre n'était plus très nouvelle, ayant été déjà interprétée dans plusieurs villes, que sa réputation ne serait pas augmentée

⁶ Archives municipales de Toulon, carton 3.R^{IV}.10, *Théâtre 1870-1879*, copie d'une lettre datée du 10 janvier 1876.

⁷ Archives municipales de Toulon, registre 1.D^I.47, *Délibérations du conseil municipal, du 10 mars 1875 au 2 mars 1876*, séance du 22 janvier 1876, folio 161 verso.

⁸ Outre Hippolyte Duprat, les deux autres sont Paul Aube et Hughes Cas dit Hugh-Cas.

par sa carrière toulonnaise, que les grandes œuvres du répertoire s'accommodaient des décors possédés par le théâtre et que, de toutes façons, le directeur, assuré de ses recettes, allait la faire jouer, même sans orgue et décors neufs. Enfin, argument ultime, ils firent valoir qu'en cas d'insuccès de l'ouvrage la commune aurait participé en pure perte !

Déployant toute leur habileté oratoire, les tenants du théâtre rappelèrent que celui-ci était « un véritable établissement d'utilité publique », qui ne s'adressait pas « à une secte particulière », qu'il faisait vivre un grand nombre d'industries et d'employés, procurait un impôt en faveur des pauvres, présentait un côté moralisateur pour la classe ouvrière et faisait vire les arts. L'on invoqua également l'exception pour un compositeur enfant de la ville et dont l'œuvre avait toujours rencontré le plus grand succès.

Le vote fut acquis par quatorze voix contre dix et les sept mille francs accordés au directeur pour la réalisation de décors particuliers et l'achat d'un orgue de trois jeux qu'il devait laisser en toute propriété à la commune⁹.

Compte tenu des délais très courts entre le vote et la création, il y a tout lieu de penser que le directeur toulonnais n'avait pas commandé un orgue neuf mais plus simplement acheté à un facteur – très probablement le marseillais François Mader – un orgue de salon ou de chapelle d'occasion¹⁰.

⁹ Archives municipales de Toulon, registre 1.D^I.47, *Délibérations du conseil municipal, du 10 mars 1875 au 2 mars 1876*, séance du 26 janvier 1876, folios 163 verso à 167 recto.

¹⁰ Par une lettre datée du 24 février 1876, M. Bronzi, conservateur du théâtre, annonce au Maire que l'orgue est arrivé la veille au soir. Par ailleurs, dans un état comptable pour la période du 21 février au 20 mars 1876, il est signalé que cet instrument a été payé deux mille francs. Pour ces deux pièces, cf. Archives municipales de Toulon, carton 3.R^{IV}.10, *Théâtre 1870-1879*.

Il faut attendre une quinzaine d'années pour avoir quelques détails sur cet instrument à l'occasion d'un incident. Le 19 janvier 1891, en soirée, au cours de la répétition générale du *Roi d'Ys*, lors de l'essai d'un nouveau circuit électrique destiné à produire un effet de scène particulier, un fil, ayant chauffé, mit le feu au portant d'un décor. Afin d'éviter la propagation d'un incendie, ce feu naissant fut arrosé... copieusement. Les dégâts parurent tout d'abord insignifiants, l'affaire ne fut guère ébruitée et la presse¹¹ n'en donna qu'une relation fort édulcorée. Mais il s'avéra bien vite que l'orgue avait été gravement détérioré, non pas par le feu mais par l'eau dont une partie avait inondé son mécanisme. Appelé pour le réparer, François Mader, dans son mémoire du 1^{er} avril 1891, fit le bilan de ce sinistre¹², survenu peu après un bon relevage :

12

« 1^{er} Travail. consistant en un nettoyage complet de toutes les parties de l'orgue : soufflet, sommier, mécanismes et tuyaux, ces deniers réharmonisés et accordés au diapason normal.

« Valeur de ce travail : 200 francs.

« 2^{me} Travail. occasionné par le grillage d'un fil électrique. pour éviter l'incendie, de l'eau ayant été envoyée, a coulé dans l'orgue, décollé des tuyaux en bois, et fait gonfler des pièces de mécanisme, et oxydé des mouvements en fer.

« Il a fallu par conséquent réparer ces parties détériorées, ensuite nettoyer les tuyaux dans lesquels du plâtre et du gravier était

¹¹ Cf., par exemple, *Le Petit-Var*, 12^e année, n° 3747, mercredi 21 janvier 1891, page 3, 2^e colonne.

¹² Archives municipales de Toulon. Toutes les pièces relatives à ce sinistre se trouvent dans le carton 4.M/N.4, *Théâtre 1871-1937*, dossier « Année 1891 – Incendie au grand-Théâtre le 19 janvier 1891 – détérioration de l'orgue », qui contient notamment le rapport du commissaire de police présent au commissaire central en date du 20 janvier 1891, et le *Mémoire des travaux effectués à l'orgue* par le facteur François Mader, en date du 1^{er} avril 1891.

tombé, et refaire le même travail que celui cité plus haut dans le paragraphe 1^{er}.

« Valeur de ce travail : 200 francs.

« Prix total : 400 francs. »

À cette époque, l'orgue comptait quatre jeux. La fabrication de ces petits instruments étant très standardisée, il n'est guère difficile de deviner sa composition : un bourdon 8, puisqu'il y avait des tuyaux en bois ; une flûte 4 ou un prestant ; puis une doublette ou peut-être un nasard ; pour le dernier jeu, le choix est plus ouvert : l'usage théâtral appellerait une trompette 8, mais un orgue de salon pouvait aussi bien offrir une gambe... ou un hautbois. La construction était fort simple : un seul sommier, éventuellement coupé en basses et dessus ; un seul clavier manuel avec mécanique suspendue ; une soufflerie dans le soubassement ; le tout étant contenu dans un meuble de la taille d'une grosse armoire. Ces instruments n'avaient généralement pas de pédalier, l'organiste pouvant actionner lui-même la soufflerie, comme sur un harmonium.

13

LE SECOND ORGUE À TUYAUX

Au début du xx^e siècle, cet orgue fut reconnu en mauvais état.

Le facteur marseillais Vignolo, successeur de Mader, proposa certes de le réparer : « et à cet effet, il y aurait lieu de démonter tous les tuyaux, leur enlever la poussière qui empêche l'émission des sons, nettoyer et régler tout le mécanisme, égaliser tous les sons, et faire un accord général de tous les tuyaux¹³ ». Mais son

¹³ Archives municipales de Toulon, carton 3.R^{IV}.13, *Théâtre 1895-1902*, lettre du 28 août 1905.

courrier avait essentiellement pour but de souligner l'insuffisance de l'instrument – aussi bien en puissance globale eu égard aux dimensions de la salle qu'en variété et richesse des timbres – et de proposer le choix entre deux solutions qu'il pouvait offrir : soit un orgue de sept jeux à un clavier, à transmission mécanique, « qui se trouve déjà tout construit dans nos ateliers, comportant des sons très larges et puissants », au prix de trois mille francs et remise du petit orgue actuel ; soit un grand orgue de huit jeux à un clavier, « construit tout exprès pour votre grand théâtre, tels que ceux de Marseille, et Nice, il serait à transmission moderne tubulaire-pneumatique ; avec des boutons de combinaisons offrant une inappréciable ressource à l'exécutant », coûtant cinq mille francs, plus remise du petit orgue actuel.

14

Dans la séance du 15 juin 1906, le maire informa le conseil municipal de son projet d'acquérir un orgue neuf pour le théâtre. Des devis furent donc demandés.

Un atelier marseillais, M^{rs} Abeille Léon Méritan¹⁴, établi 125 rue Thomas, envoya un *Projet d'orgue électrique*¹⁵, composé de six jeux complets, de soixante et un tuyaux chacun, « et construit de façon spéciale, afin que l'instrument puisse produire

¹⁴ Les facteurs Louis Abeille, Léon Méritan et C^{ie}, de Marseille, sont connus par différentes réalisations, notamment l'orgue de Tourves (Var).

¹⁵ Le D^r Garntlett en 1850, les Français Froment et du Moncel la même année, Jean-Joseph Stein en 1855 et Peschard en 1861 expérimentèrent des systèmes de transmission électrique pour l'orgue. Mais leurs dispositifs, en tentant d'ouvrir les soupapes elles-mêmes, nécessitaient un courant de si forte intensité que les noyaux en fer doux des électro-aimants s'aimantaient eux-mêmes rapidement (problème du magnétisme rémanent) ! C'est alors que le savant normand Albert Peschard et Charles Barker eurent l'idée d'appliquer la force électrique à la soupape de décharge du levier pneumatique. Le système, fort efficace, fut inauguré sur l'orgue de l'église Saint-Augustin de Paris en 1868 et reçut l'approbation d'Aristide Cavallé-Coll.

l'effet d'un grand orgue de cathédrale qui aurait cinq fois plus de jeux », artifice obtenu grâce à des tuyaux « de très grosse taille, et une puissante soufflerie à forte pression ». Et l'originalité de cet orgue était d'être équipé d'une console mobile : « elle pourrait rester à l'orchestre, ou se transporter sur la scène, ou dans les coulisses, si on le jugeait nécessaire, car elle communiquerait avec l'instrument au moyen d'un câble souple, contenant les fils électriques, elle serait assez légère pour permettre le maniement comme un petit harmonium¹⁶. »

Ces facteurs proposaient un instrument entièrement enfermé dans une boîte expressive à jalousies mobiles mues par une pédale offrant six jeux au manuel – bourdon 16, principal 8, flûte bouchée 8, octave 4, quinte 2^{2/3} et trompette 8 – et, au pédalier, une contrebasse 16 empruntée au bourdon 16 du manuel ; soit, au total, trois cent soixante-six tuyaux. Cet orgue devait être doté des perfectionnements les plus récents :

– un manuel de soixante et une notes et un pédalier, tous deux transpositeurs « de deux tons en haut et deux tons en bas,

15

Mais le courant électrique était fourni par des piles *Leclanché* nécessitant du chlorhydrate d'ammoniaque, du peroxyde de manganèse, du charbon, du plomb, du zinc... et un entretien constant et onéreux. De plus, le désintérêt des facteurs, l'absence de techniciens compétents, la guerre de 1870 et le retour de Barker en Angleterre le firent abandonner. Il fut perfectionné en 1883 par les américains Schmoele et Mols, de Philadelphie, qui en firent la concession pour la France à la maison Merklin et C^{ie} en 1886 : de nombreux instruments furent construits avec ce type de transmission et Joseph Guédon cite même le cas de l'église parisienne Saint-Jacques-du-Haut-Pas dans laquelle les deux orgues – de chœur et de tribune – étaient joués de la même console ! Le facteur nantais Debierre développa son propre système de transmissions électriques et, en 1899, il en avait équipé une vingtaine d'instruments, notamment celui de la cathédrale de Vannes. Le système électropneumatique Hope-Jones arriva en France en 1892. Tous ces systèmes ne se développèrent véritablement que lorsque l'électrification des bâtiments permit l'abandon des piles.

¹⁶ Archives municipales de Toulon, carton 3.R^{IV}.13, *Théâtre 1895-1902*, lettre non datée mais très probablement écrite en juillet 1906.

en touchant simplement des boutons, faisant hausser ou baisser le clavier au ton désiré » ;

— boutons de combinaisons : tirasse pédalier/manuel, et octaves aiguës au manuel « pour doubler la force de l'orgue » ; boutons de nuances : 1° jeu doux, 2° jeux forts, 3° grand-jeu ; pédales de nuances : 1° crescendo amenant successivement les jeux du plus doux au plus fort et s'arrêtant automatiquement au point désiré, 2° expression faisant manœuvrer à volonté des jalousies mobiles ;

— soufflerie, éventuellement électrique, avec trois pompes et un vilebrequin les actionnant.

Le prix était de cinq mille francs, avec remise de l'orgue ancien.

L'organier parisien Charles Mutin, successeur d'Aristide Cavallé-Coll, fit aussi sa proposition¹⁷, d'un montant de neuf mille francs :

— un clavier manuel de cinquante-six notes d'*ut* à *sol* ; un pédalier de trente notes d'*ut* à *fa* ;

— six jeux au manuel : bourdon 16, montre 8, flûte harmonique 8, prestant 4, plein-jeu de trois pieds à trois rangs, trompette harmonique 8 ; une soubasse 16 au pédalier, empruntée au bourdon 16 du manuel ;

— pédales de combinaisons : tirasse pédalier/manuel, effets de *forte* ou *piano* par appel ou annulation du plein-jeu et de la trompette, expression, octaves graves « qui doubleront la puissance des jeux tirés ».

Il offrait encore la possibilité d'ajouter un salicional 8 au manuel, « jeu qui renforcerait les fonds de 8 pieds et trouverait son emploi dans l'accompagnement ou les préludes en douceur », portant alors le prix à dix mille francs.

¹⁷ Archives municipales de Toulon, carton 4.M/N.3, *Théâtre 1862-1931*, lettre dactylographiée du 12 juillet 1906 accompagnée d'un devis.

L'autre grand facteur parisien, Joseph Gutschenritter, chef d'atelier puis associé (1873) puis successeur (1899) de Joseph Merklin et C^{ie}¹⁸, soumissionna également et emporta le marché. En effet, réuni de nouveau le 31 juillet 1906, le conseil mit les deux facteurs parisiens en concurrence¹⁹, puis, dans sa séance du 27 août 1906, fit choix de Gutschenritter :

« Nous nous sommes trouvés en présence des propositions de deux maisons également importantes ; la maison Cavallé-Coll, Charles Mutin, successeur, et la maison J. Merklin et C^{ie}, J. Gutschenritter, successeur, nous donnant pour le prix de 10.000 francs des orgues spécialement construites pour notre scène.

« [...] »

« Il résulte d'une enquête à laquelle l'Administration s'est livrée, que la maison Merklin était plus spécialement outillée pour orgue théâtral, alors que Cavallé-Coll est un producteur renommé d'orgues d'églises. En outre de la comparaison attentive des propositions, il résulte qu'en tuyaux et en jeux, l'orgue Merklin est plus riche que l'orgue Cavallé-Coll.

« Nous vous proposons donc, citoyens et chers collègues, d'autoriser M. le Maire à traiter de gré à gré avec la maison J. Gutschenritter, successeur, pour la fourniture des orgues à l'usage du Grand-Théâtre.

« Par ailleurs, à l'audition, la maison Merklin a été amenée à offrir de compléter l'orgue proposé par l'addition de trois jeux, un jeu de flûte octavante, un jeu de cor de nuit, et un jeu de soubasse.

¹⁸ Joseph Merklin, facteur d'orgues d'origine germanique, s'établit à Bruxelles en 1843 et prit, en 1853, la dénomination « Merklin, Schütze & C^{ie} ». En 1855, le rachat de la maison Ducroquet lui permit de s'installer à Paris et, vers 1870, il transporta son siège à Lyon. En 1894, il vendit son établissement lyonnais à Théodore Kuhn et, en 1899, la succursale parisienne à son collaborateur Joseph Gutschenritter.

¹⁹ *Commune de Toulon. Bulletin municipal*, année 1906, page 747. Séance du conseil municipal en date du 31 juillet 1906.

« Ces trois jeux qui ne sont pas nécessaires à un orgue théâtral, sont indispensables à un orgue de concert. La dépense occasionnée par cette addition serait de 2.500 francs, ou de 2.000 francs avec la remise du vieil orgue, payable en une dernière annuité ou sur les dernières annuités prévues. Il nous a semblé que vu l'intérêt si sagement manifesté par le Conseil aux concerts symphoniques, ces propositions pouvaient être utilement retenues ²⁰. »

Outre qu'il avait consenti un rabais sur l'addition éventuelle des trois jeux, Gutschenritter avait fait l'offre la plus complète ²¹ :

— orgue de trois claviers : grand-orgue expressif, cinquante-six notes d'*ut* à *sol* ; récit expressif, de même étendue ; pédalier de trente notes d'*ut* à *fa* ; les manuels avec touches garnies d'ivoire et d'ébène, le pédalier plaqué en palissandre ;

— neuf jeux dans le projet de base pour un orgue de théâtre (dix mille francs) ou douze jeux pour un orgue de concert (douze mille cinq cents francs) :

1^{er} clavier : Grand-Orgue expressif

1° montre 8 en étain, cinquante-six tuyaux

2° bourdon 16 en bois et étain, cinquante-six tuyaux

3° bourdon 8 en bois et étain, cinquante-six tuyaux

4° prestant 4 en étain, cinquante-six tuyaux

2^e clavier : Récit expressif

1° flûte harmonique 8 en bois et étain, cinquante-six tuyaux

2° gambe 8 en étain, cinquante-six tuyaux

3° voix céleste 8 en étain, quarante-quatre tuyaux

4° trompette 8 en étain, cinquante-six tuyaux

5° clairon 4 en étain, cinquante-six tuyaux

6° cor de nuit 8 (*), cinquante-six tuyaux

7° flûte octaviante 4 (*), cinquante-six tuyaux

3^e clavier : Pédalier

1° soubasse 16 (*), trente tuyaux

(*) Jeux rajoutés dans l'orgue de concert.

— sept pédales d'accouplements et de combinaisons : tirasse pédalier/I, tirasse pédalier/II, II/I à l'unisson, II/I aux octaves graves, appel anches, annulation anches, trémolo ;

— expression par pédale centrale à pivot « restant fixe au point choisi et produisant les effets de *crescendo* et de *diminuendo* des sons » ;

— console disposée sur le côté, l'organiste regardant le chef d'orchestre ;

— sommiers en chêne de première qualité ;

— soufflerie disposée dans le soubassement du buffet, avec un réservoir muni de pompes aspirantes et foulantes et fonctionnant au moyen d'un balancier ²² ;

— charpente porteuse ; boîte expressive à jalousies formant buffet, avec portes et moulures simples ;

— accord au tempérament égal ;

— garantie du constructeur pendant dix années.

Le projet de traité de gré à gré que le facteur adressa au mois d'août ²³ apporta quelques précisions complémentaires :

²² Des documents ultérieurs indiquent que la municipalité avait accepté, en supplément au prix proposé par le facteur, de doter cette soufflerie d'une alimentation en air par un ventilateur électrique.

²³ Archives municipales de Toulon, carton 4.M/N.3, *Théâtre 1862-1931*, dossier « Orgue », lettre du 14 août et projet de convention daté du même jour.

²⁰ *Commune de Toulon. Bulletin municipal*, année 1906, pages 858-859. Séance du conseil municipal en date du 27 août 1906.

²¹ Archives municipales de Toulon, carton 4.M/N.3, *Théâtre 1862-1931*, dossier « Orgue », lettre du 7 juillet 1906 accompagnée d'un devis daté du même jour ; et lettre du 31 juillet avec un second devis pour un orgue de concert de douze jeux.

buffet en sapin avec peinture ton chêne ; traction « d'après le système pneumatique tubulaire pour les claviers, et mécanique pour les registres ».

Gutschenritter reçut commande de l'orgue de concert composé de douze jeux et en ramena le prix à douze mille francs en récupérant le vieil instrument du théâtre.

La municipalité ayant tardé à lui fournir des précisions qu'il avait demandées – notamment pour la hauteur précise du buffet – le délai de livraison fut un peu dépassé !

Dans sa séance du 31 décembre 1906, le conseil désigna MM. Bozzo, Faure et Méré pour faire partie de la commission de réception.

Le montage fut effectué au cours du mois de janvier et la presse locale s'en fit l'écho :

« Les orgues du Théâtre.

« Les belles orgues dont la municipalité a doté notre première scène comportent 12 jeux et possèdent la bagatelle de 646 tuyaux.

« Elles seront prêtes le 6 février et seront inaugurées très probablement le soir du gala organisé au bénéfice de l'Amicale de la Presse²⁴. »

« Les fêtes du Carnaval.

« Très courageusement le Comité des Fêtes, s'est mis à l'œuvre et le programme qu'il nous présente fait bien augurer des réjouissances placées sous le haut patronage de S. M. Phébus, roi du Zodiaque, de l'Équateur et autres lieux.

« Le joyeux monarque fut, hier soir, reçu avec allégresse par ses féaux sujets : ce fut la fête essentiellement populaire.

« Ce soir, au Grand-Théâtre, gala avec le concours de la troupe d'opéra et d'opéra-comique : le *Chalet et Cavalleria Rusticana* ;

²⁴ *Je dis tout*, n° 4 du 26 janvier 1907, page 13.

concert par l'orphéon la *Jeune France*, l'*Etudiantina de Valbourdin*, etc.

« L'inauguration des grandes orgues aura lieu à cette occasion ; elles seront tenues par M. Daene, l'éminent organiste de Bordeaux²⁵. »

La réception définitive eut lieu le 9 février 1907, toute la commission s'étant assemblée au théâtre à dix heures du matin :

« Monsieur Daëne, organiste à Bordeaux, a fait entendre successivement les jeux mentionnés dans le marché du 28 septembre 1906 et a fait ensuite apprécier ces jeux dans leur ensemble comme dans leurs détails.

« La Commission a pu se rendre compte que les conditions du marché ont été remplies tant au point de vue de la construction de l'instrument que de la précision de son mécanisme, de sa sonorité et de sa justesse ; et elle a conclu à sa réception définitive en présence de M^r Gutschenritter, facteur²⁶. »

Ce bel instrument fut confié à Jeanne Perelli, « le distingué professeur de piano, organiste du Grand-Théâtre²⁷ ».

Nièce du pianiste et compositeur Gennaro Perrelli mort à trente-six ans à la tête de ses carabiniers parisiens en 1871, élève de Francis Planté et Vincent d'Indy, Jeanne Perrelli s'établit à Toulon et fut nommée en 1899 organiste de l'église Saint-Pierre. Elle fit à Toulon une brillante carrière de pédagogue, pianiste et cantatrice jusqu'en 1921. Elle composa aussi de nombreuses

²⁵ *Je dis tout*, n° 6 du 9 février 1907, page 9.

²⁶ Archives municipales de Toulon, carton 4.M/N.3, *Théâtre 1862-1931*, dossier « Orgue », procès-verbal du 9 février 1907 signé par les membres de la commission.

²⁷ *Je dis tout*, n° 6 du 9 février 1907, page 8.

œuvres religieuses et des mélodies, notamment sur des poèmes de Jean Aicard et François Fabié.

L'importance de cet orgue lui permettait de soutenir puissamment l'orchestre, d'offrir d'intéressants effets particuliers et de participer aux fastes des grands ensembles vocaux et instrumentaux. Malgré une disposition peu favorable derrière le mur de scène, il fut même utilisé pour des récitals et des concerts.

ÉPILOGUE

Un constat : mutisme et abandon

22

L'usage – courant au tout début du xx^e siècle – de doter les salles de spectacle d'orgues à tuyaux a vécu : le répertoire ou les habitudes ne font plus guère appel à cet instrument... dont les rares apparitions sont aujourd'hui confiées à l'orgue électronique, moins coûteux à l'achat et à l'entretien !

L'orgue du théâtre de Toulon fut ainsi peu à peu délaissé... jusqu'à devenir totalement muet. M. Lucien Revest, directeur du Grand-Théâtre de Toulon de 1956 à 1988 ne l'a jamais utilisé²⁸... non plus que ses successeurs... et les Toulonnais l'ont d'autant plus oublié qu'il est totalement invisible depuis la salle²⁹.

²⁸ Indication donnée au cours d'une conversation téléphonique.

²⁹ M. Louis Argence, organiste toulonnais bien connu et titulaire de la tribune de l'église Saint-Louis, m'a dit avoir joué cet instrument à deux reprises, « dans les années soixante », d'une part pour un *Magnificat* de

*L'Inventaire des orgues du Var*³⁰ mentionne seulement « des travaux » par Vignolo en 1928 et Merklin en 1956. Apparemment jamais restauré, l'orgue du théâtre de Toulon nous serait donc parvenu dans son état d'origine : dans ce cas, il représenterait un patrimoine tout à fait historique et un témoin irremplaçable de la facture de son époque.

Il est consternant qu'un tel instrument non seulement soit resté totalement muet depuis tant de décennies, mais aussi qu'il n'ait aucun espoir de retrouver sa voix. En effet, au théâtre : 1° – il n'a pas été utilisé depuis au moins un demi-siècle ; 2° aujourd'hui, il n'est guère en état de fonctionner ; 3° il ne sera plus jamais utilisé pour les représentations, le théâtre contemporain suppléant très facilement ce type d'instrument par un orgue électronique pour ses très rares apparitions ; 4° il ne peut être utilisé pour des concerts compte tenu de son implantation si particulière, derrière le mur de scène, si peu favorable à une bonne diffusion des sons dans la salle.

On peut, certes, déplorer que le roi des instruments n'ait plus de place dans le répertoire lyrique et s'indigner de voir les théâtres s'en débarrasser. Mais il serait tout aussi légitime de s'étonner de voir un capital artistique délaissé, un instrument historique méconnu et une ressource municipale inutilisée.

Il y a donc lieu d'envisager une nouvelle destination pour cet orgue :

– église ?... de par sa composition – notamment en l'absence de tout jeu de mutation simple ou composée – il n'est vraiment pas destiné à l'usage liturgique !

Jean-Sébastien Bach, sous la direction de M. Lucien Jean-Baptiste, et pour un concerto de Georg-Friedrich Haendel, sous la direction de M. Bouisson. M. Angelo Turriziani l'a également joué, pour le *Requiem* de Mozart, donné le 14 décembre 1975 par l'Association des concerts classiques.

³⁰ *Inventaire des orgues en région Provence Alpes Côte d'Azur. Orgues du Var et du Vaucluse*, Aix-en-Provence, Édisud, 1994, fiche Var/8361 T16.

23

— salle de concert ?... la ville ne dispose pas d'un local exclusivement affecté à cette destination ou offrant l'acoustique adaptée.

1^{ère} suggestion : le conservatoire de musique

L'orgue de théâtre – dans sa version minimaliste à un clavier et cinq ou six jeux – était un petit instrument destiné aux répétitions, à l'accompagnement des chœurs et au renforcement de l'orchestre. Sa vocation première était donc d'être « un orgue d'accompagnement » et, dans ce rôle modeste mais combien essentiel, il rendrait déjà d'éminents services dans une grande école de musique.

Il serait toutefois terriblement réducteur de le cantonner dans cet emploi subalterne. En effet, enrichi d'un second clavier et offrant au total douze jeux, l'orgue du théâtre de Toulon peut être également considéré comme un « instrument de concert », avec, certes, deux restrictions : 1° il est quelque peu limité en volume et en richesse de timbres, et ne saurait ainsi rivaliser avec les orgues prestigieux des cathédrales ou des grandes salles de concert ; 2° surtout, il appartient à l'esthétique symphonique de la seconde moitié du XIX^e siècle : richesse en fonds de huit pieds, jeux octavians et diapasons étroits, accouplements d'octave et buffet entièrement expressif... mais absence complète de jeux de mutations !

Malgré ses dimensions moyennes, il est typique d'une certaine esthétique, relativement complet ou du moins cohérent au sein de cette conception historique, et apte à interpréter le répertoire de son époque (1860-1920). Il pourrait ainsi faire entendre l'immense production – rarement originale mais essentiellement de transcriptions – dévolue à cette époque aux orgues de salon et de concert.

24

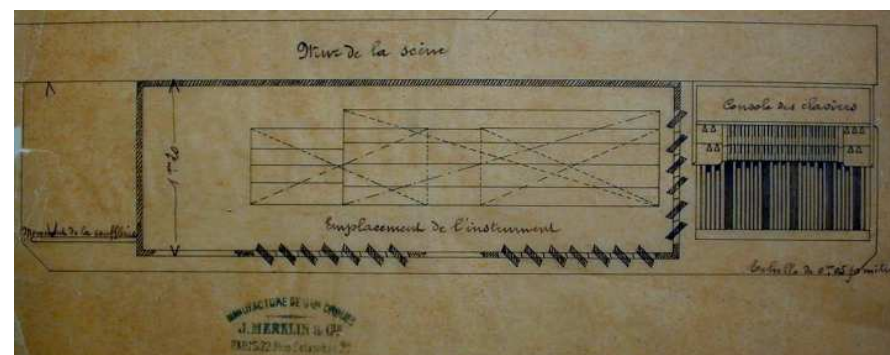
Enfin, il servirait d'instrument d'étude pour le conservatoire de musique de la capitale du Var.

2^e suggestion : le foyer Campra du théâtre

Le grand foyer du théâtre municipal accueille des auditions et manifestations variées, notamment de la part d'associations d'amateurs d'art lyrique. L'orgue y trouverait facilement un emploi comme instrument d'accompagnement ou de concert.

NB – Le déménagement de cet instrument, en imposant son démontage, offrira ainsi l'occasion d'un relevage complet (mécanique, soufflerie, tuyauterie). Par ailleurs, le buffet – qui consiste actuellement en une grande caisse sans ornements particuliers – devra être amélioré : peinture, disposition d'une façade décorative de tuyaux.

25



Dessin joint par Joseph Gutschenritter à son devis du 7 juillet 1906

(Archives municipales de Toulon, 4.M/N.3, dossier « Orgue »).

*Document publié avec l'aimable autorisation
des Archives municipales de Toulon.*